



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

04/04/2025

Date d'affichage

04/04/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. PEDROSA Raphaël, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme PAYOT Marie donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Mme VILLENEUVE Jocelyne

Etai(ent) excusé(s) :

M. JUNQUET Fabien, M. MIMIN Matthieu, Mme PAYOT Marie, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_023

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé d'inscrire 85 850 € de dépenses au BP 2025 pour l'attribution de subventions à diverses associations nayaises ou intervenant sur la commune de Nay.

Au cours de sa réunion du 19 mars 2025, la Commission Finances et Administration générale a étudié les dossiers de demandes de subventions 2025 transmises par diverses associations. Après instruction des différentes demandes formulées, la commission propose d'attribuer les subventions suivantes :

ADELANTE	600 €
AGIR POUR LES ECOLES	600 €

AIDE ALIMENTAIRE DE LA PLAINE DE NAY	
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	1 000 €
ASS CARNAVAL VATH VIELHA	1 200 €
ASS CULTURELLE NAYAISE	1 000 €
ASS ENSEM. VOCAL PSALETTE	2 000 €
ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DU PAYS DE NAY	800 €
BRIDGE CLUB NAYAIS	300 €
CERCLE CYCLO TOURISTE NAY	1 300 €
CEID Béarn Addictions	1 000 €
CIDFF64	150 €
CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	400 €
COMITE DE JUMELAGE DE LA VILLE DE NAY	750 €
ENTRAIDE AGNES	200 €
ES NAY ET VATH VIELHA	2 500 €
GRPT COM. ET PRODUCT. HALLES DE NAY	400 €
LA BOULE NAYAISE	200 €
LA PASTORALE DE NAY	3 400 €
LES AMIS DE LA MAISON CARREE	12 140 €
LES AMIS DE L'ORGUE	400 €
LES AMIS DES CHARS	3 000 €
LES CHAUDRONS	1 500 €
LOUS AMICS DE NAY	600 €
NAY FC NAY FOOTBALL CLUB	1 850 €
NAY LA DYNAMIQUE	3 300 €
NAYART ASSOCIATION	1 800 €
OCCE COOP SCOLAIRE DU FRONTON	1 300 €

OCCE ECOLE MATERNELLE	
PARLA BEROY	700 €
PAUSE COUTURE	250 €
CLUB RANDO. EN MONTAGNE PLAINE DE NAY	200 €
SECOURS POPULAIRE Français	1 800 €
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS	750 €
SKI CLUB NAYAIS	1 000 €
TENNIS CLUB NAYAIS	1 000 €
USCN Rugby tournoi CANCE	1 500 €
USCN CLUB OMNISPORT	22 700 €
VELO CLUB NAYAIS	5 500 €
WATTS UP DOKTOR	500 €
FESTIVAL AFRICANAY	1 500 €
BOSSA FLOR MUSIC	3 600 €
TOTAL	85 850 €

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 19 mars 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE les propositions présentées de subventions aux associations pour l'exercice 2025 ;

AUTORISE le Maire à procéder au versement de ces subventions.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA